

CHANTIERS-YVELINES

L'association Intermédiaire du Centre et Sud-Yvelines

Chantiers-Yvelines, Entreprise Solidaire d'Utilité Sociale

Certifiée ISO 9001-2015 par Afnor Certification



Siège

VERSAILLES
 24 rue du Maréchal Joffre
 78000 Versailles
 01 39 07 25 35
 insertion@chantiers-yvelines.fr

TRAPPES EN YVELINES
 7 rue Gabriel Péri
 78190 Trappes en Yvelines
 01 30 51 18 98
 trappes@chantiers-yvelines.fr

Antennes

VÉLIZY-VILLACOUBLAY
 Centre M. Ravel – 25 avenue L. Breguet
 78140 Vélizy
 01 30 70 61 76
 velizy@chantiers-yvelines.fr

RAMBOUILLET
 34 bis rue Gambetta
 78 Rambouillet
 01 84 27 05 58
 rambouillet@chantiers-yvelines.fr

Association intermédiaire lois 1901 et 27 janvier 1987 – Adhérente à la FAS et à l'UNAI – www.chantiers-yvelines.fr
 Agrément n° 78-03 f du 22-02-98 – Agrément simple n° 1/LE/15 – SIRET 342 055 670 00075 – APE 8899B



Retrouvez Chantiers-Yvelines sur



votre partenaire local pour vos besoins en personnel

Sommaire

1. Rapport moral.....p. 3
2. Gouvernance et organisation.....p. 5
3. Territoire d'intervention et mission.....p. 6
4. Utilité sociale de territoire.....p.9
5. Bilan chiffré et indicateurs d'activité....p.12
6. Eléments sociaux, insertion, accompagnement et formation...p. 18
7. Eléments de sortie 2021.....p. 27
8. Dispositifs spécifiques et perspectives de développement.....p. 28



Nos partenaires parmi tant d'autres...



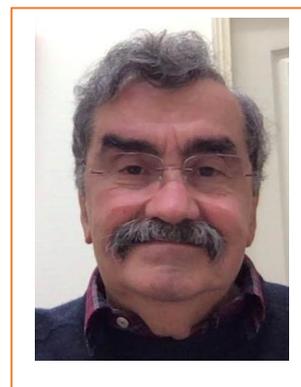


1. Rapport moral du Président

Mesdames, Messieurs

L'année 2021 a été une année d'innovation et d'adaptation, après cent jours de confinement en 2020 et 28 jours en 2021, nous avons dû nous adapter par les actions suivantes :

En renouvelant la quasi-totalité de notre parc informatique par des ordinateurs portables afin de pouvoir assurer la continuité de l'accompagnement des salariés en parcours.



Le Télétravail a été normalisé sans contrainte.

Les élections du CSE ont amené, pour la première fois la création d'une représentation du personnel, il est à noter que peu de salariés en parcours se sont sentis concernés alors que toutes les dispositions légales et matérielles ont été mobilisées.

Nous avons souscrit un contrat d'assistance juridique avec SVP.

Sur le plan des actions et de l'activité la directrice fera un exposé plus précis mais il est à noter que nous avons vécu des mouvements de personnels importants ; je soulignerai que l'environnement économique et législatif nous oblige à renforcer les moyens humains et techniques.

Au plan des effectifs, cette année 2021 a vu le départ de Véronique Rozier dont la succession a été assurée par Sandrine Wilkening avec pour conséquence le départ des bénévoles de Vélizy et l'arrivée de renfort pour le développement et la communication.

Au plan technique nous avons enclenché un changement de prestataires fin 2021 et pour l'informatique, et le téléphone ce sera chose faite en 2022.

Les nouvelles contraintes législatives créées par la plateforme de l'inclusion, et la baisse significative du chômage nous obligent à chercher d'autres débouchés.

On peut se féliciter aussi que la démarche qualité a fait un bond significatif par l'implication du plus grand nombre pour transformer « l'essai » qu'Isabelle Guillemin a préparé pendant deux bonnes années.

Parlons des partenariats : nous avons au sein du CDAl mis en place trois actions tout d'abord la création d'une ETTI avec CBL, DEFI-service, AMI-service, l'activité a bénéficié d'une aide importante et elle progresse sagement.

Ensuite, nous avons aussi bénéficié d'une convention avec C'Midy pour la mise à disposition dans les cantines des collèges. Initiée en 2020, cette action continue de façon satisfaisante.

Pour finir nous avons accepté en 2021 le pilotage d'une action qui a démarré en Février 2022 ; le projet AMOR (antenne mobile en milieu rural). Ces trois actions ont bénéficié de subventions.

Plus spécifiquement pour Chyve, Isabelle résumera dans sa présentation la situation actuelle.

Pour conclure depuis la fin des années 2010 nous avons doublé nos fonds propres et dont une augmentation de 50 % depuis 2013.

Grâce aux aides de l'État ils n'ont pas été impactés par la crise du Covid nous pouvons donc nous appuyer sur ces moyens pour rechercher des développements répondant au besoin du marché et de la conjoncture.

Versailles le 9 Juin 2022.

2. La gouvernance de Chantiers-Yvelines

Membres du bureau

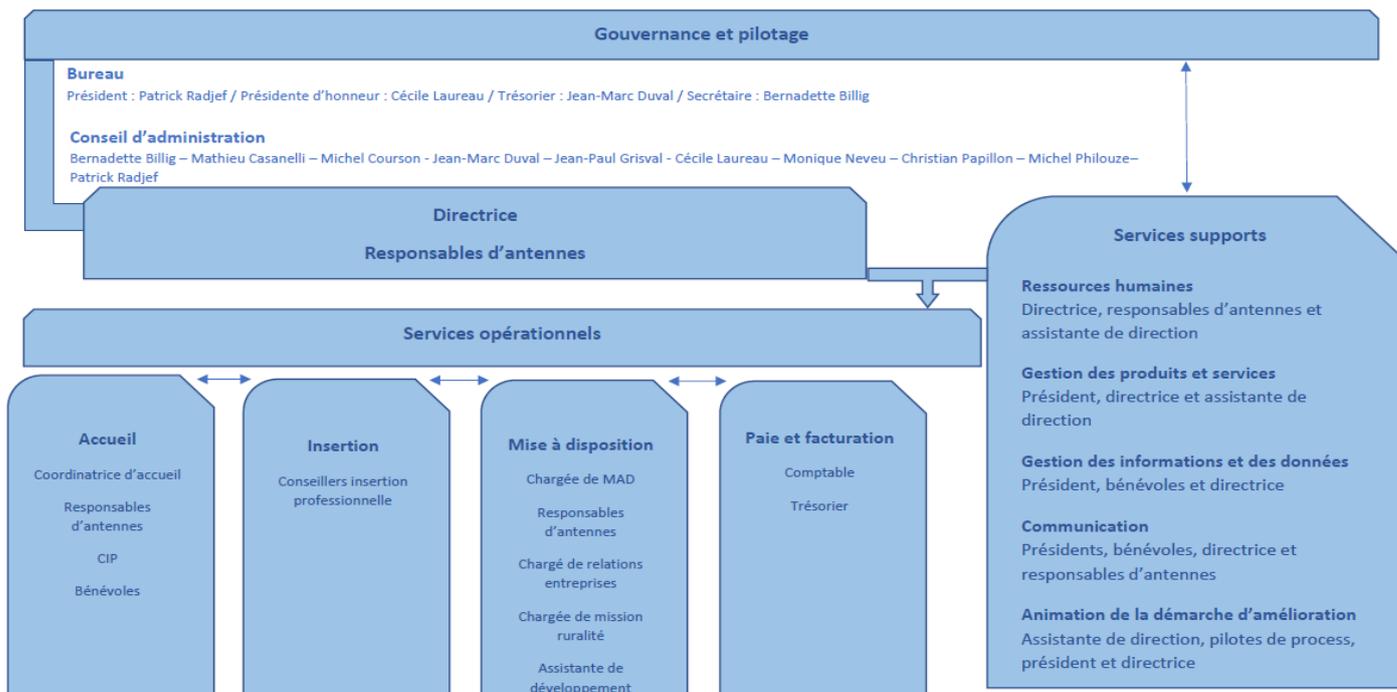
Patrick Radjef	Président
Cécile Laureau	Présidente d'honneur
Bernadette Billig	Secrétaire
Jean-Marc Duval	Trésorier

Membres du Conseil d'Administration

Bernadette Billig	Mathieu Casanelli
Michel Courson – Administrateur 2021	Jean-Marc Duval
Jean-Paul Grisval	Monique Neveu
Christian Papillon – Administrateur 2021	Michel Philouze
Patrick Radjef	Cécile Laureau

Organisation fonctionnelle : 14 salariés permanents et 20 bénévoles au 31 décembre 2021

Organigramme fonctionnel Chantiers-Yvelines



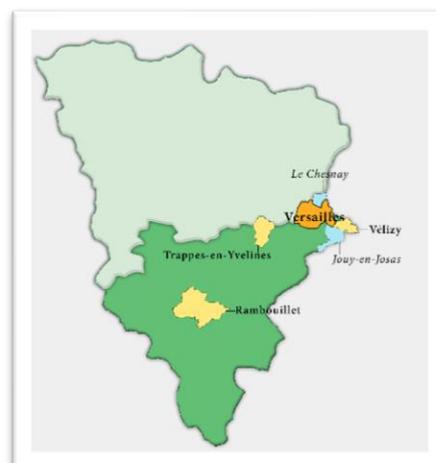
3. Territoire d'intervention

Communes couvertes par notre champ d'action :

Ablis, Allainville, Auffargis, Beynes, Boinville-Le -Gaillard, Bonnelles, Buc, Bullion, Cernay la Ville, Châteaufort, Chaville (92), Chevreuse, Choisel, Clairefontaine en Yvelines, Coignières, Dampierre en Yvelines, Elancourt, Emancé, Gambaiseuil, Gazeran, Grosrouvre, Guyancourt, Hermeray, Jouy en Josas, La Boissière école, La Celle les Bordes, La Verrière, Le Chesnay, Le Mesnil Saint Denis, Le Perray en Yvelines, Les Bréviaires, Les Essarts le Roi, Les Loges en Josas, Les Mesnuls, Lévis Saint Nom, Longvilliers, Magny les Hameaux, Maurepas, Milon la Chapelle, Orphin, Mittainville, Montigny le Bretonneux, Orcemont, Orsonville, Paray-Douaville, Poigny la Forêt, Ponthévrard, Prunay en Yvelines, Raizeux, Rambouillet, Rochefort en Yvelines, Rocquencourt, Saint Arnoult en Yvelines, Saint Cyr l'Ecole (Gally), Saint Forget, Saint Hilarion, Saint Lambert des Bois, Saint Léger en Yvelines, Saint Martin de Brétancourt, Saint Rémy lès Chevreuse, Saint Rémy l'Honoré, Sainte Mesme, Senlisse, Sonchamp, Toussus le Noble, Trappes, Vélizy-Villacoublay, Versailles, Vieille Eglise en Yvelines, Viroflay, Voisins le Bretonneux.

Pour couvrir l'ensemble des communes 4 antennes d'accueil de proximité sont déployées :

- Versailles
24 rue du Maréchal Joffre
01.39.07.25.35 – insertion@chantiers-yvelines.fr
- Trappes
5 rue Gabriel Péri
01.30.51.18.98 – cy.trappes@free.fr
- Vélizy-Villacoublay
Centre Maurice Ravel – 25 avenue Louis Bréguet
01.30.76.61.76 – velizy@chantiers-yvelines.fr
- Rambouillet
34 bis rue de Gambetta
01.84.27.05.58 – rambouillet@chantiers-yvelines.fr



Siège et Antennes	Jours d'ouverture	Horaires d'ouverture
Siège : Versailles	Du lundi au vendredi	9h00-12h30 13h30 – 17h00
Antenne : Rambouillet	Du lundi au vendredi	9h00-12h30 13h30 – 17h00
Antenne : Trappes	Du lundi au vendredi	9h00-12h30 13h30 – 17h00
Antenne : Vélizy-Villacoublay	Du lundi au vendredi	9h00-12h30 13h30 – 17h00

Des permanences sont également assurées :

- Jouy en Josas – Cyber-base, 4 rue Louis Pasteur – Permanence mensuelle
- Le Chesnay-Rocquencourt – Espace Emploi Entreprise, 13-15 rue Pottier – Permanence hebdomadaire

L'Association Intermédiaire Chantiers-Yvelines Opérateur local de l'Insertion par l'Activité Economique

L'articulation de 3 piliers pour favoriser le recours à l'emploi de proximité et l'accès à l'emploi durable de nos salariés.

Accompagnement des salariés

Pour établir leurs diagnostics professionnels et permettre à nos salariés d'identifier les voies professionnelles au sein desquelles ils pourront s'investir. Les accompagner dans la levée des freins empêchant leur pleine autonomie.

Depuis 35 ans, nous œuvrons localement pour l'insertion professionnelle des demandeurs d'emploi qui poussent notre porte.

Formation et qualification

Pour permettre à nos salariés d'accéder à la formation et ainsi de renforcer les connaissances ou compétences attendues par les employeurs.

Mise à niveau et mises à jour des connaissances de base : langue, informatique, gestes et postures, etc.
Formations techniques : CACES, habilitations, certifications dans les domaines ciblés pour réussir en mission et en emploi.

Conventionnée par l'Etat pour notre action, Chantiers-Yvelines est à but non lucratif et labellisée ESUS – Entreprises solidaires d'utilité sociale.

Une action qui se chiffre :

141 943 heures de travail réalisées en 2021 par nos 584 professionnels accompagnés dans leur retour à l'emploi.

La mise à disposition de personnel

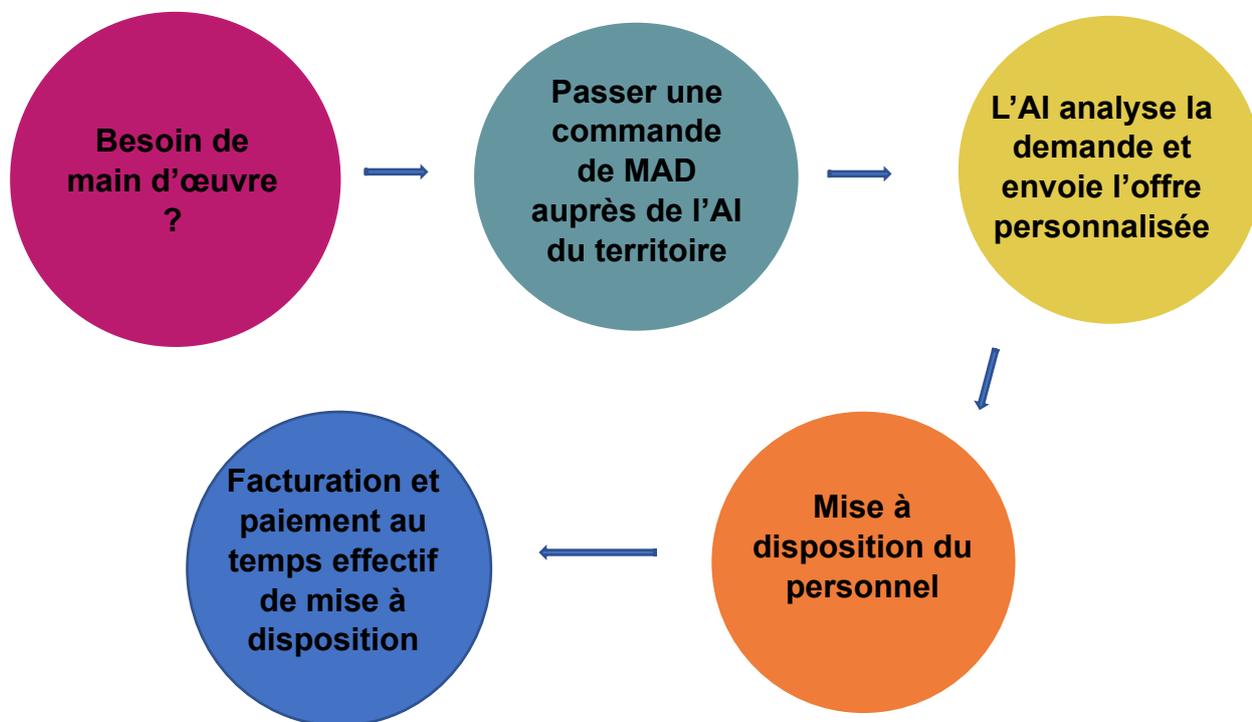
Octroi de missions de travail, ponctuelles ou régulières au sein des entreprises et collectivités qui en expriment le besoin.

La mise à disposition de personnel est régie par l'article L5132-1 du code du travail et simplifiée pour permettre aux entreprises et collectivités de mobiliser facilement les structures de Mise à disposition et ainsi recourir à leurs services.

Une action qui s'appuie sur un travail partenarial de proximité :

Avec POLE EMPLOI, les Missions locales, les Territoires d'action sociale et départementale, l'Agence départementale pour l'insertion ACTIVITY', la DDETS 78 et les partenaires locaux de la formation, de l'emploi et de l'hébergement.

Des modalités de fonctionnement simplifiées pour les donneurs d'ordres



En faisant appel à une Association Intermédiaire pour leurs besoins en personnel, nos partenaires effectuent **une action sociale concrète au bénéfice de l'insertion professionnelle**. Ils participent au développement de l'emploi local et contribuent à une dynamique collective en faveur des personnes éloignées de l'emploi, tout en répondant à leurs besoins opérationnels.

L'insertion par l'activité économique, c'est **permettre à des personnes qui en ont besoin de retrouver le chemin de l'emploi** pérenne en leur permettant de développer leurs compétences lors des mises à disposition sans engager l'entreprise ou la collectivité dans la durée.

Les démarches administratives sont simplifiées pour permettre aux particuliers, entreprises et collectivités de mobiliser facilement les associations intermédiaires.

Nos partenaires peuvent être variés : services voirie, équipements collectifs (écoles, cantines...), centres hospitaliers, entreprises du bâtiment et TP, imprimeries, horticulteurs, maraichers, etc.



2021- Mise en place d'une étude sur l'Utilité Sociale de Territoire

Au cours du premier semestre 2021, nous avons souhaité engager une réflexion interne sur l'ensemble des actions et missions mises en œuvre par Chantiers-Yvelines dans l'objectif d'évaluer leurs impacts sur notre territoire et les cibles visées par notre projet social.

L'utilité sociale désigne une ou des réponses à des besoins peu voire non satisfaits par le marché et l'Etat.

Chantiers-Yvelines a prescrit l'élaboration et la mise en place d'un plan d'action visant à évaluer l'utilité sociale de l'organisme à l'égard de son territoire et de son public.

L'ensemble des résultats s'inscrit dans le cadre de la Responsabilité Sociétale des Entreprises mais aussi, à travers la démarche d'amélioration continue et de respect de management de qualité mis en place au sein de la structure.

D'un point de vue législatif, la loi de l'Economie Sociale et Solidaire et son article 2 stipulent que les entreprises poursuivant une utilité sociale ont un objectif social s'attelant à l'un des points suivants :

- Apporter un soutien à des personnes en situations de fragilités/difficultés,
- Contribuer à la lutte contre les exclusions et les inégalités,
- Développer le lien social,
- Améliorer les conditions de vie,
- Encourager la démocratie participative,
- Concourir au développement durable au travers de dimensions sociales, économiques ou environnementales.

Méthode retenue

Identification des parties prenantes intéressées de Chantiers-Yvelines et recueil de leur vision et analyse de nos actions sur le territoire au regard de leurs attentes.

Finalité

Concevoir les plans d'actions visant à répondre aux attentes des parties intéressées corrélativement aux enjeux sociaux sur lesquels Chantiers-Yvelines est impliquée et les mettre en œuvre.

- Partenaires financiers rencontrés :
DDETS (réfèrent IAE ESS, Activit'Y' (1 chargé de projet et 1 facilitatrice)

Les dispositifs IAE et les SIAE sont bien identifiés par les partenaires financiers. Les institutions décentralisées ont entrepris d'augmenter significativement les investissements financiers : pacte IAE, augmentation des postes IAE,ancements de plans de financements et d'appels à projets.

Le modèle des AI est à priori bien identifié. Les activités internes des AI sont néanmoins méconnues : actions internes peu lisibles, les modalités de suivi sont mal comprises et très peu identifiées.

C-Y est bien identifiée auprès des partenaires financiers, elle est considérée comme « grande » et « imposante » délivrant un travail d'accompagnement de qualité auprès des SEP. Les rapports

partenariaux sont appréciés, CY est dans l'échange d'informations constantes. Les taux de Mad et de sorties font d'elle une structure d'insertion performante.

Préconisations retenues : développer et consolider la communication sur nos activités, s'ouvrir davantage à l'écosystème local, concevoir et ou participer davantage aux projets de territoire.

- **Partenaires prescripteurs habilités**

Parties prenantes approchées : 1 agence Pole emploi, 3 TAD, 3 Missions locales

8 professionnels : CIP, travailleurs sociaux

C-Y est perçu comme un SAS de transition, une étape à l'accès à l'emploi durable et pérenne. CY est compris par les professionnels qui travaillent régulièrement avec les CIP de l'AI mais n'est pas clairement identifiée par ceux avec lesquels des relations de proximité ne sont pas entretenues. Ces derniers orientent donc peu les DE : les professionnels sont peut-être insuffisamment formés en ce sens ? Les prescripteurs regrettent d'ailleurs la sélectivité des SIAE lors de la prescription des publics.

Les AI sont peu dissociées des autres SIAE, la mission est mal connue, la représentation est floue, elles sont souvent associées à des agences d'intérim. Chantiers-Yvelines est souvent aussi confondue avec les chantiers d'insertion : le flou est peut-être lié à son nom, pour les prescripteurs qui connaissent mal CY.

- **Partenaires de l'insertion et de l'accompagnement :**

Parties prenantes approchées : 1 centre social culturel, 1 CCAS, 1 CPH, 1 pole d'accueil et de réfugiés, 1 PLIE, 1 CHRIS, 2 FJT, CLLAJ et croix rouge – 11 professionnels rencontrés

Le modèle de l'AI n'est pas clairement identifié, les interlocuteurs n'ont pas une connaissance fine des différentes SIAE et confondent les modalités de fonctionnement.

C-Y est considéré comme réactif et disponible. Connue pour les MAD en restauration collective et entretien des locaux principalement. La connaissance est peu précise voire erronée de ses missions et de celles qui sont proposées aux SEP.

- **Equipe de Chantiers-Yvelines**

Parties prenantes approchées : 9 salariés rencontrés et présidence

La mission d'insertion est clairement identifiée par les membres approchés. Elle est même significative, chacun voit en son poste et dans les missions confiées un intérêt et une utilité. Cette dernière s'axe principalement sur les points suivants : (re)donner confiance aux SEP dans ses capacités d'employabilité et dans les recherches d'emploi, faciliter l'accès au marché du travail.

Attentes des salariés permanents :

Consolider la complémentarité des MAD et de l'insertion par des outillages adaptés / sensibiliser les DO et acteurs de l'insertion sur les missions d'insertion de l'AI / accroître les ressources pour faciliter l'insertion (offre de formation + vaste, adhésion à des réseaux d'entreprises implantés localement) / développer et diversifier les MAD.

Objectifs déclinés sur les années 2021 et 2022

- **Renouveler et renforcer la communication sur nos activités et nos dispositifs**

Refonte de nos supports de communication

Poursuivre les rencontres avec nos prescripteurs

Intégrer les actions locales visant à rencontrer les partenaires économiques et sociaux de notre territoire et investir les lieux de fréquentation pour nous présenter

- **Développer les mises à disposition et faciliter leur gestion**

Accroître le nombre de MAD

Recrutement d'un chargé de développement qui aura pour mission de prospecter de nouveaux donneurs d'ordres et de diversifier les missions que nous proposons à nos salariés.

Diversifier nos secteurs de MAD

Rendre visibles les MAD à pourvoir

Investir les secteurs d'activités en tension de main d'œuvre et non-couverts par Chantiers-Yvelines

- **Consolider l'articulation MAD et Insertion**

Augmenter et diversifier les formations à destination des salariés

Mobiliser les offres de financements et de formations du territoire

Augmenter les ateliers internes : informatique, linguistique, savoir-être et codes professionnels

Mutualiser nos actions avec les autres SIAE du territoire pour permettre l'accès aux formations de plus grand nombre.

Sensibiliser les Donneurs d'ordres aux enjeux et spécificités du public mis à disposition

Concevoir et mettre en œuvre des temps d'inclusion avec les Donneurs d'ordres : bilans réguliers, recueil de l'évaluation des salariés.

5. 2021, bilan chiffré et indicateurs d'activité

Tableau de l'évolution de l'activité de Chantiers Yvelines

Tableau de l'évolution de l'activité de Chantiers Yvelines				
Personnes accueillies	2018	2019	2020	2021
Total	542	567	581	584
Heures	2018	2019	2020	2021
Total	145 365 H	142 340 H	127 112 H	141 943 H
Recettes	2018	2019	2020	2021
Vente des heures	2 801 294 €	2 995 363 €	2 499 832 €	2 806 036 €
ETP	83,91 ETP	90,45 ETP	79,1 ETP	88.3 ETP

ETP : Equivalent Temps Pleins

En 2021, les 584 salariés en parcours d'insertion accueillis ont effectué **141 943 heures de travail**.

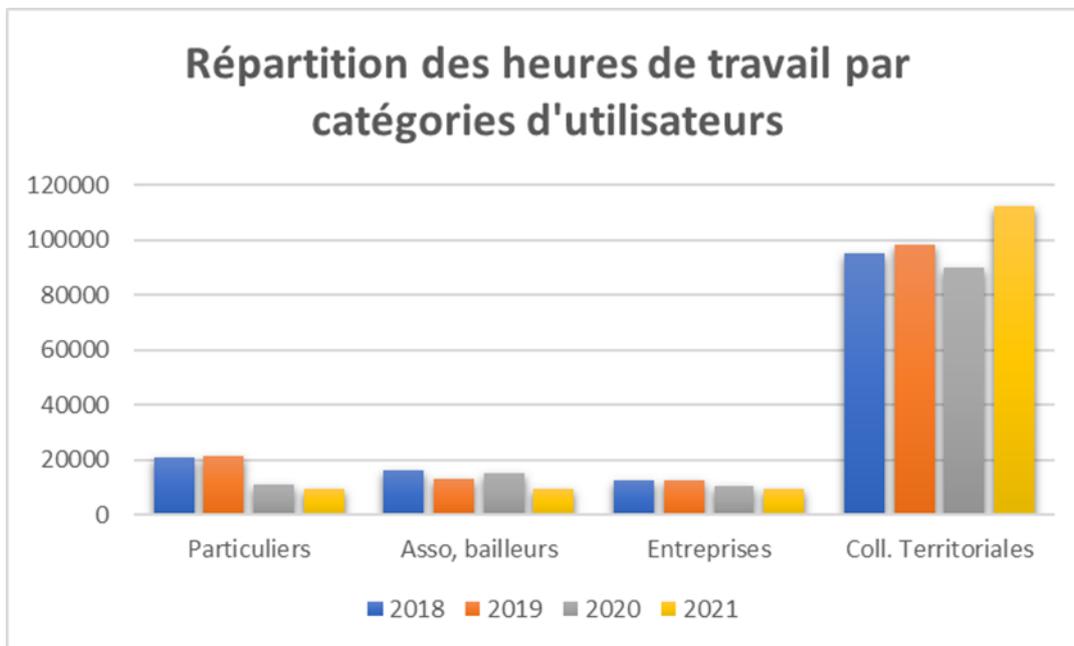
Au cours de ces trois dernières années, le nombre de salariés en parcours accueillis par Chantiers Yvelines a augmenté puis stagné en 2021 : en 2019 Chantiers-Yvelines a accueilli 542 personnes, en 2020 et 2021, ce sont respectivement 581 puis 584 salariés qui ont intégré la structure.

Cette augmentation, sur les années 2019 et 2020 s'expliquait par la conjoncture économique complexe écartant du marché de l'emploi les demandeurs d'emploi les plus isolés ou peu autonomes dans leurs démarches d'accès à l'emploi.

2021 marque la stagnation du nombre de salariés parallèlement à une reprise économique postpandémie dynamique.

Ventilation des 141 943 heures de mises à disposition, l'équivalent de 88.3 ETP

Evolution des catégories de donneurs d'ordres entre 2018 et 2021



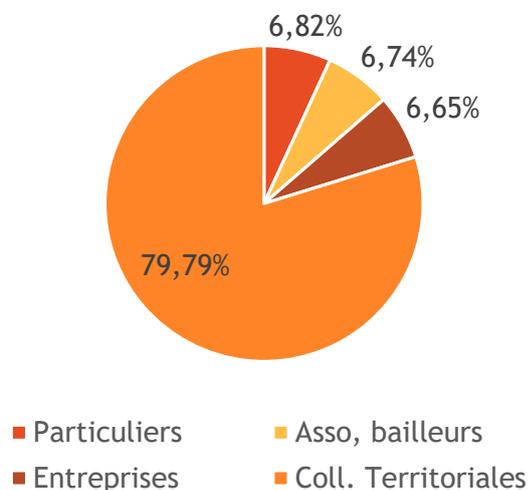
Répartition des heures réalisées par catégories de donneurs d'ordres

L'ensemble des missions assurées auprès des collectivités et associations sont entièrement transférables au secteur marchand. C'est dans ce contexte que C-Y formulera en 2022 une demande de dérogation visant à abolir le plafond des 480 heures imposées au secteur marchand.

Les activités de Chantiers-Yvelines sont orientées vers trois catégories principales de donneurs d'ordre : les particuliers, les entreprises et les collectivités.

Secteurs principaux d'intervention : entretien de locaux (domiciles particuliers et locaux collectifs), second et gros œuvre bâtiment, entretien des espaces verts et de la voirie, manutention et petits travaux.

2021 - Répartition des utilisateurs



Répartition des types de missions assurées par nos agents au cours de l'année 2021

Nettoyage des espaces urbains - Voirie	27 690 heures
Agents polyvalents de restauration	35 126 heures
Manutentionnaires	15 986 heures
Agents d'entretiens des locaux et du domicile	43 835 heures
Agents d'entretien des espaces verts	8 853 heures
Ouvriers du bâtiment et du second œuvre	2 886 heures
Autres : services administratifs, conduite de véhicules et maintien d'activité en formation	6 560 heures

Evolution et répartition des mises à disposition via des marchés publics et conventions cadres :

	2017	2018	2019	2020	2021
Marché réservé de la Ville de Versailles	40 632 h	38 838 h	39 824 h	35 002 h	42 424 h
Marché Ville de Trappes – Chantiers Jeunes	2 994 h	2 988 h	3 250 h	3 899 h	4 425 h
C'MIDY – Restauration collective	-	-	-	4 344 h (Sept à déc.)	9 137 h
Commune et Syndicat intercommunal de Jouy en Josas	4 340 h	7 428 h	7 638 h	7 134 h	6 121 h
Commune de Magny les Hameaux	2 180 h	3 725 h	2 296 h	3 007 h	3 360 h

Commune de Vélizy-Villacoublay	2 002 h	14 h	282 h	1 308 h	349 h
Clauses d'insertion – Secteur du bâtiment TP et espaces verts	3 080 h	4 500 h	4 250 h	4 190 h	1 746 h

Ville de Versailles : une coopération exemplaire, un engagement de territoire fort pour favoriser le retour à l'emploi des demandeurs d'emploi !

Depuis 2010, les deux marchés publics avec la ville de Versailles participent grandement aux nombreuses opportunités que nous pouvons proposer à nos salariés en parcours.

La coopération entre la commune de Versailles et Chantiers-Yvelines est une source importante d'opportunités d'emploi pour nos publics. Parfois embauchés directement par la ville à l'issue des mises à disposition, souvent embauchés par d'autres grâce à l'expérience développée, cette coopération est source d'emploi pour nos publics. Les deux marchés en cours permettent à nos salariés d'intégrer des missions qui constituent pour eux, d'une part une expérience valorisante sur le plan de l'intégration sociale mais d'autre part sur la montée en compétences grâce aux formations d'adaptation au poste que nous mettons en place.

Rappel des marchés :

- Service de la voirie et des espaces verts : postes d'agents de voirie et d'entretien des routes, nettoyage de l'espace urbain, et entretien des espaces verts.
- Service enfance : postes d'agent d'entretien de collectivité et d'agents de restauration collective.

Conventions de mises à disposition

Ces organisations avec les communes s'inscrivent dans une logique de pérennisation des mises à disposition avec les villes. Ces décisions de conventionnement sont des engagements des communes à l'égard de publics en insertion et une formalisation d'un partenariat engagé avec Chantiers-Yvelines.

Les clauses d'insertion, une autre manière de permettre à nos publics d'intégrer l'entreprise

Pour mémoire... « L'insertion par l'activité économique a pour objet de permettre à des personnes sans emploi rencontrant des difficultés sociales et professionnelles particulières de bénéficier de contrats de travail en vue de faciliter leur insertion sociale et professionnelle ». (Article L.5132-1 du code du travail).

La clause d'insertion est une condition d'exécution du marché permettant de réserver

une part des heures de travail générées par le marché, à la réalisation d'une action d'insertion. Imposée par l'acheteur, elle s'impose à l'entreprise qui doit respecter le cahier des charges.

Cette clause doit permettre aux salariés en parcours d'acquérir une expérience professionnelle sur la base non seulement de formations apportées par Chantiers-Yvelines, mais aussi des missions confiées sur les chantiers en cours.

Une dynamique d'insertion partagée entre les différentes antennes et mobilisant des partenariats

- Septembre 2021

Signature d'une convention entre les AI et le GIP ActivityY' visant à dynamiser et structurer le processus d'implication des AI dans une logique d'intégration des salariés en insertion via les marchés clausés.

Les chantiers clausés ont lieu sur les différents territoires de Chantiers Yvelines. Pour cette raison, la personne référente au sein de l'association mobilise toutes les antennes pour répondre aux demandes des facilitatrices.

6 salariés en parcours ont participé aux clauses en 2021 dont 1 provenant du territoire de Vélizy, 1 de Trappes, 2 de Versailles et 2 de Rambouillet.

1746 heures ont ainsi été réalisées dont 1358 dans le secteur du BTP et 388 dans les Espaces Verts.

En plus de son vivier interne, Chantiers Yvelines a sollicité des structures partenaires pour répondre aux demandes. En 2021, 2 salariés ont été orientés par le centre d'hébergement CPH Cité St Yves de Versailles et un par l'Hébergement d'Urgence pour Demandeurs d'Asile de Bonnelles.

Les clauses permettent donc souvent aux personnes n'ayant jamais travaillé sur le territoire français d'acquérir une première expérience forte dans le bâtiment, les travaux publics ou les Espaces Verts.

Force est de constater que notre activité de mise à disposition au sein des marchés clausés de notre territoire est en baisse constante au fil des ans. La signature d'une convention ne nous permet toujours pas d'être davantage impliqués dans ces mesures qui au demeurant restent des tremplins pour des salariés que nous pourrions mobiliser.

Le partenariat avec ESSY Interim : Une suite de parcours simple et cohérente pour les salariés suivis par les Associations Intermédiaires.



ESSY INTERIM l'Entreprise de Travail Temporaire d'Insertion (ETTI) des AI des Yvelines - Ami Service Boucle de Seine, Chantiers-Yvelines, CBL Réagir et Défi Services +.

Objectifs : assurer à nos salariés une suite de parcours au sein d'une structure de proximité maîtrisant la culture de l'IAE et engagée dans une volonté de permettre à nos salariés la poursuite des actions engagées par les AI.

Les années passées, en cas de fin d'agrément (480h), Chantiers-Yvelines sollicitait les facilitatrices ainsi que les autres structures mobilisées sur les clauses pour assurer une suite de parcours au sein de structures souvent excentrées.

ESSY Interim faisant partie intégrante des AI du territoire, les suites de parcours des salariés sont effectuées avec efficacité et transparence.

Essy Interim et Chantiers-Yvelines ont pu accompagner la transition entre les deux structures par des échanges réguliers, notamment par des rencontres communes avec les salariés concernés.

La formation FLE / BTP : Une dynamique partenariale regroupant des acteurs de l'insertion autour d'un projet concret et utile

Chantiers Yvelines a participé à l'organisation d'une session de formations FLE / BTP avec ACTIVITY, le CFM BTP, Le Hub de La Réussite et d'autres acteurs de l'Insertion. Cette formation de 140 heures s'est déroulée au CFM BTP de Trappes du 18 janvier 2021 au vendredi 12 février 2021.

L'objectif était de permettre à des salariés connaissant des difficultés linguistiques d'intégrer le secteur des travaux publics grâce à une double formation sur les bases du français et sur les métiers du BTP.

2 salariés de Chantiers Yvelines ont intégré ce projet (12 bénéficiaires au total).

La formation a consisté à :

- Connaître et appliquer les règles de prévention des risques physiques
- Créer et utiliser une messagerie électronique
- Acquérir et/ou renforcer les compétences linguistiques courantes
- Acquérir et/ou renforcer le langage professionnel en situation sur les métiers du gros-œuvre, de la finition et de l'énergie (Maçonnerie, peinture-plaque, plomberie, électricité)
- Développer les savoirs-être attendus en entreprise

La plupart des bénéficiaires de cette action ont pu poursuivre dans le secteur des BTP à l'issue de cette formation.

6. Eléments sociaux, insertion, accompagnement et formation

Chantiers-Yvelines inscrit son activité dans le champ de l'Insertion par l'Activité Economique (IAE). Ce dernier regroupe différentes structures intitulée Structure de l'Insertion par l'Activité Economique (SIAE) et qui relèvent de l'Economie Sociale et Solidaire (ESS).

Selon le Code du Travail, article L5132-1, « L'Insertion par l'Activité Economique a pour objet de permettre à des personnes sans emploi, rencontrant des difficultés sociales et professionnelles particulières, de bénéficier de contrat de travail en vue de faciliter leur insertion professionnelle. Elle met en œuvre des modalités spécifiques d'accueil et d'accompagnement. L'Insertion par l'Activité Economique, notamment par la création d'activités économiques, contribue au développement des territoires ».

Conventionnée par l'Etat sous le statut d'Association Intermédiaire (AI), Chantiers-Yvelines cherche à concilier performance économique et projet social : son développement est mis au service de la lutte contre le chômage et de l'exclusion sur le Centre et le Sud des Yvelines. Ainsi, Chantiers-Yvelines se veut être un acteur de l'Economie Sociale et Solidaire (ESS).

Chantiers-Yvelines emploie des personnes éloignées de l'emploi par le biais de CDD d'Usage (CDDU). De la sorte, Chantiers-Yvelines se donne les moyens de contribuer à l'activité économique de son territoire, par le biais des Mises à Disposition (MAD), et d'être reconnue comme un partenaire essentiel dans le champ de l'insertion, via son offre d'accompagnement.

Le modèle social dans lequel est investi Chantiers-Yvelines est indissociable de sa mission d'accompagnement des publics sensibles. Le retour à l'emploi durable, pour être consolidé, doit s'appuyer en amont sur un travail d'accompagnement individualisé qui permet d'une part la levée des freins sociaux mais également la validation d'un projet réaliste de retour à l'emploi. L'individualisation de son offre d'accompagnement doit demeurer une force, notre capacité d'innovation doit s'inscrire à la faveur de nos salariés afin de leur permettre de voir leur situation progresser tout au long de leur présence au sein de la structure.

L'Association Intermédiaire, un modèle économique facteur d'inclusion et d'utilité sociale

La spécificité du mode de fonctionnement de Chantiers-Yvelines s'inscrit dans la convergence de trois grandes missions vectrices d'insertion : accompagnement individuel, accès à la formation, et immersion dans l'emploi par le biais des Mises à Disposition (MAD).

L'articulation de ce triptyque permet aux salariés en parcours d'une part, de reprendre le chemin de l'emploi de droit commun, et d'autre part, d'évoluer dans un cadre sécurisé.

L'objectif de Chantiers-Yvelines est d'amener ses salariés en parcours, en deux ans maximum, à obtenir un emploi durable et pérenne, en développant ou en consolidant des compétences qui permettent de rejoindre le marché de l'emploi classique.

Une fois intégrés au sein de Chantiers-Yvelines, les salariés bénéficient d'un accompagnement individualisé et spécifique à leur situation, tant pour résoudre les difficultés qu'ils peuvent rencontrer que pour les accompagner vers un emploi durable (élaboration d'un projet professionnel, techniques de recherches d'emploi, recherches et accès à des formations...).

La qualification des publics demeure un enjeu incontournable et participe aux étapes de retour à l'emploi. Ainsi, Chantiers-Yvelines s'engage à faire monter en compétences ses salariés en parcours tant par le biais des Mises à Disposition, que par l'organisation de formations tout au long du parcours.

Soucieuse de produire un impact positif en matière d'inclusion, Chantiers-Yvelines emploie des personnes en démarche d'insertion sociale et professionnelle, à la recherche d'un emploi.

En qualité d'Association Intermédiaire agréée, Chantiers-Yvelines a pour mission de recruter et d'intégrer jusqu'à leur retour à l'emploi les personnes répondant aux spécificités de l'IAE :

- Demandeurs d'emploi de longue durée (inscription Pôle Emploi depuis au moins 12 mois)
- Bénéficiaires du RSA
- Personnes reconnues travailleurs handicapés
- Personnes âgées de plus de 50 ans
- Jeunes de moins de 26 ans sans qualification
- Personnes en situation de précarité rencontrant des problématiques telles que celles liées à l'hébergement, etc.
- Personnes au statut réfugiés

Formations organisées en 2021 pour les salariés en parcours :

- 126 formations réalisées
- 117 salariés en parcours bénéficiaires de formations

Cette année encore, Chantiers-Yvelines a pu mobiliser l'organisme de formation, le FLES 78, qui s'est montré réactif à l'ensemble de nos demandes de prises en charge dans le respect des mesures sanitaires.

La grande majorité de nos formations a eu lieu au Centre Ozanam de Versailles pour permettre aux salariés de toutes les antennes de se rencontrer et ainsi d'échanger entre eux.

L'offre dispensée par le FLES 78 a permis à nos salariés en parcours de bénéficier d'un large éventail de formation :

- HACCP (Hygiène alimentaire en restauration collective)

- Initiation au code de la route, préparation au permis de conduire et conduite
- CACES 1, 3, 5
- TCF Blanc Test de Connaissance du Français
- Cours de français à visée professionnelle
- SST Sauveteur Secouriste du Travail
- Machiniste
- Habilitation électrique BS Manœuvre
- Gestes et postures manutention
- Techniques de jardinage et entretien des espaces verts
- Entretien des locaux en collectivité
- Parcours numérique

Antérieurement à la crise sanitaire, des ateliers collectifs y compris des ateliers numériques étaient délivrés au sein de nos locaux. Les mesures sanitaires nous ont contraintes à les interrompre.

Offre de formation et ateliers en interne :

- Ateliers informatiques
- Ateliers linguistiques
- Ateliers gestion de budget organisé avec l'entreprise d'insertion Envie

Caractéristiques des 584 Salariés En Parcours (SEP) en 2021 : quelques chiffres

En qualité d'Association Intermédiaire, Chantiers-Yvelines embauche des demandeurs d'emploi, inscrits ou non au Pôle Emploi, répondant aux critères d'éligibilité à l'IAE.

Le cas échéant, Chantiers-Yvelines demeure bienveillant et attentif à leur égard. Notre structure se veut être une ressource pour eux en les informant et en les orientant vers les dispositifs et les organismes les plus habilités pour les accompagner au regard de leur situation.

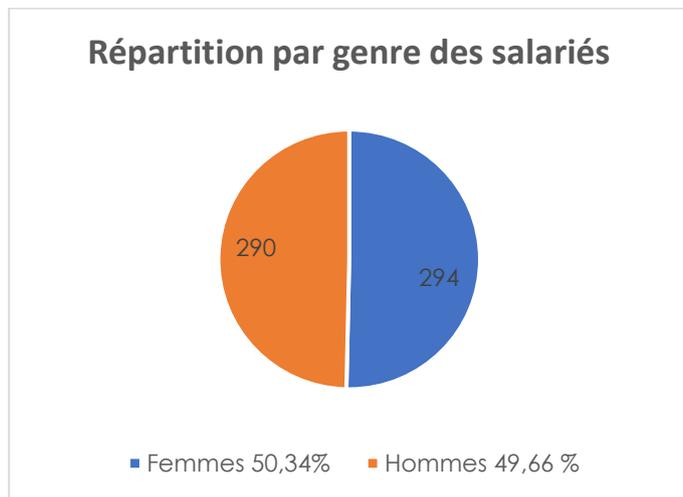
Nombreux sont les demandeurs d'emploi qui ont effectué eux-mêmes une démarche spontanée de candidature. D'autres sont identifiés et orientés par des partenaires aussi divers soient-ils : territoire d'action départementale, pôle emploi, organismes de formation, centres d'hébergements, collectivités territoriales, associations, etc.

Une fois inscrit, les demandeurs d'emploi entament leur parcours d'insertion. L'objectif est de les amener, en deux ans maximum, à développer des compétences pour leur permettre de rejoindre le marché du travail classique.

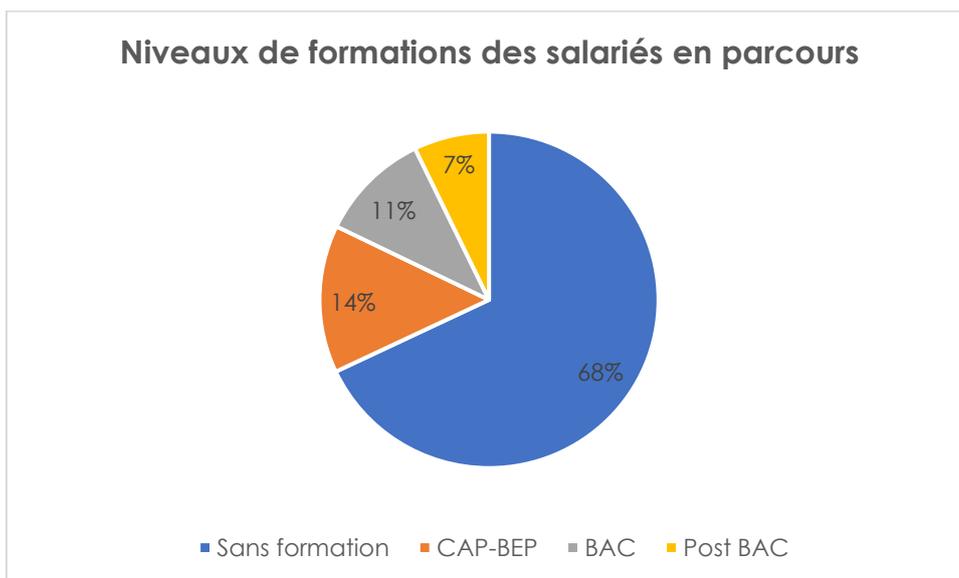
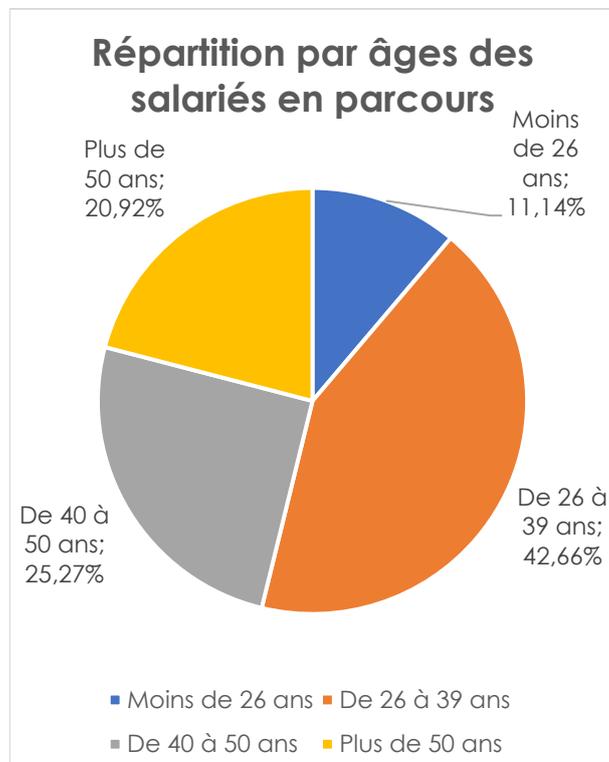
La diversité des missions de travail proposées permet d'une part, d'individualiser les Mises à Dispositions, et d'autre part, d'initier les salariés en parcours à divers secteurs d'activité et environnement de travail. Ainsi, ils se dotent d'une forte polyvalence et d'une

grande capacité d'adaptation.

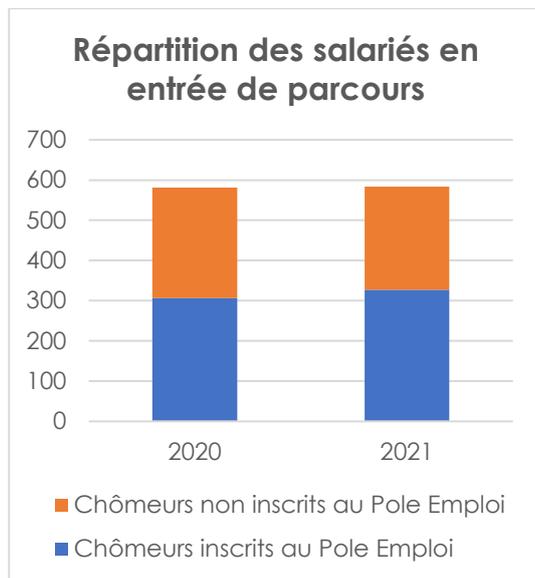
Chantiers-Yvelines, en qualité d'employeur et de structure d'utilité sociale, défend des valeurs d'humanisme dans le dessein de promouvoir l'égalité.



Lecture : En 2021, 294 demandeurs d'emploi inscrits à Chantiers-Yvelines sont des femmes, ce qui représente 50.34% des 584 des salariés en parcours.

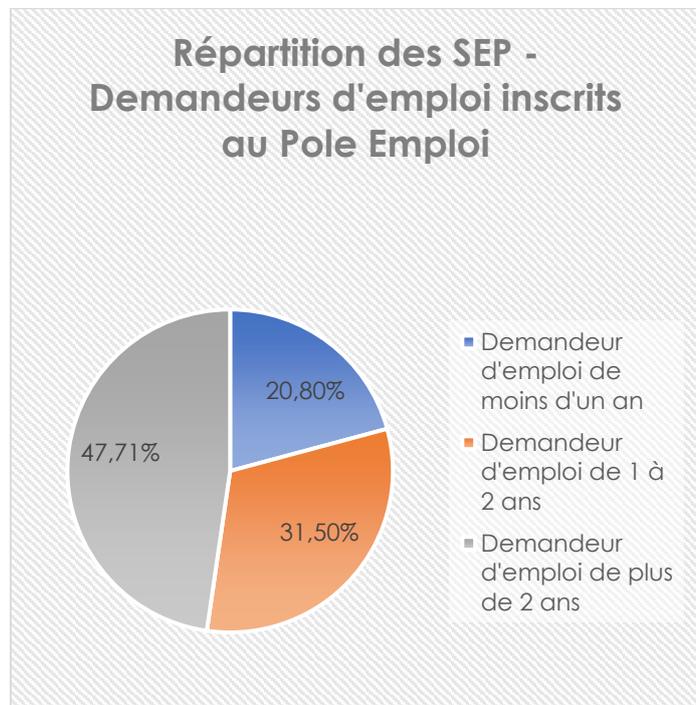


Chantiers-Yvelines au travers de son activité économique : un projet social d'insertion



Lecture : En 2021, parmi les 584 demandeurs d'emploi inscrits à Chantiers-Yvelines, 327 étaient inscrits à Pôle Emploi.

Note : Les demandeurs d'emploi non-inscrits à Pôle Emploi se présentant à Chantiers Yvelines sont accompagnés par les équipes permanentes dans leurs démarches d'inscription à Pôle Emploi.



Lecture : En 2021, parmi les 327 demandeurs d'emploi inscrits à Pôle Emploi et à Chantiers-Yvelines, 47.71 % d'entre eux sont inscrits au Pôle emploi depuis plus de 2 ans.

Dans la grande majorité des situations, les salariés débutent leur parcours d'insertion par des missions à disposition à temps très partiel. Ce choix de fonctionnement permet non seulement de répondre à leur besoin d'activité et financier, mais aussi, d'entamer pour et avec eux le travail d'accompagnement.

Les Mises à Disposition sont un vecteur essentiel à la confiance en soi et en ses capacités. L'augmentation progressive des temps de missions se met en place dans le respect des rythmes de chacun, au fur et à mesure du renforcement de leur employabilité et de la montée de leur compétence.

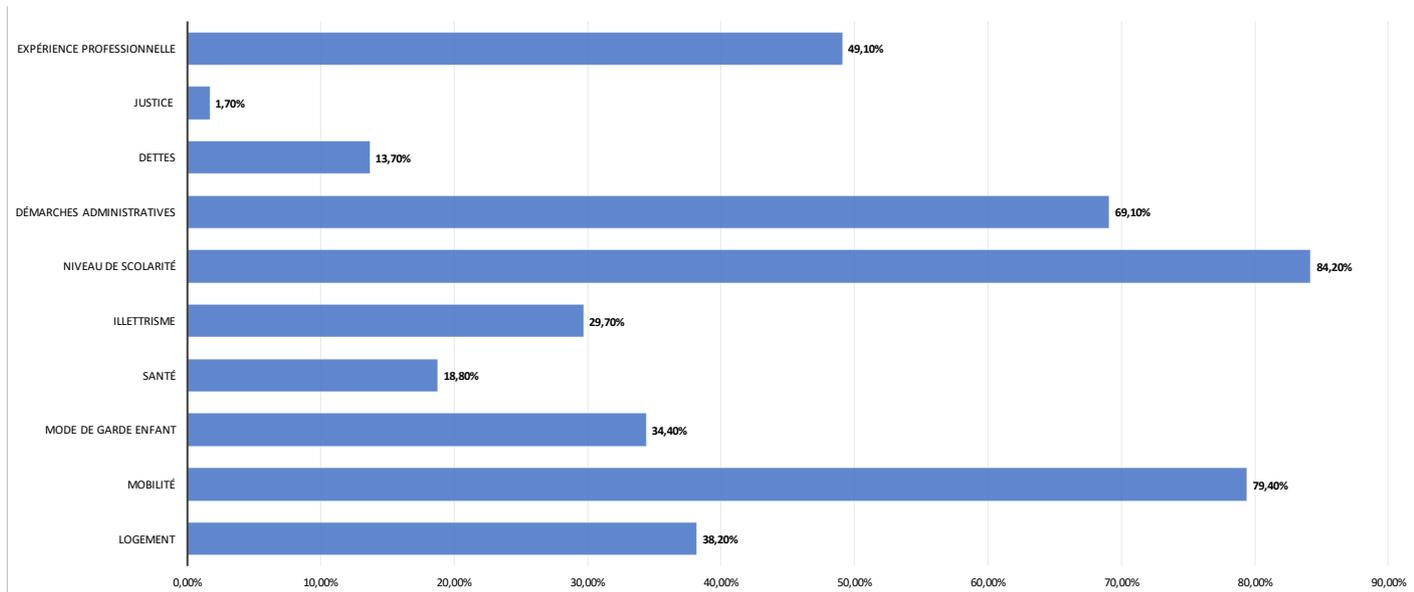
Chantiers-Yvelines accompagne des personnes en difficulté dans leur parcours de vie. Ces dernières peuvent être multidimensionnelles : logement, santé, justice, finance, recours aux droits, etc. Ces sources de préoccupations tant pour eux que pour nous sont, malheureusement, les principaux freins à l'emploi rencontrés.

C'est ainsi qu'au-delà de les accompagner dans l'élaboration et la réalisation de leur projet professionnel parfois bien différent des missions de travail proposées, Chantiers-Yvelines s'engage à résoudre avec ses salariés les problématiques qu'ils peuvent rencontrer par le biais d'accompagnements sociaux.

La qualité de notre activité, qu'elle soit au niveau de l'accueil, de la Mise à Disposition et de l'accompagnement à l'emploi, est une préoccupation qui nous tient particulièrement à cœur. Notre certification ISO-9001 délivrée par Afnor Certification pour l'Emploi et

l'accompagnement de personnes par la production de biens et de services dans une démarche solidaire est un gage de notre engagement dans cette démarche tant auprès du public, que de nos salariés, de nos partenaires et nos clients.

Problématiques travaillées au cours des accompagnements individuels



Le cumul des freins est une des caractéristiques de nos publics. La durée d'inactivité professionnelle, le manque de qualification et de connaissance du marché de l'emploi sont souvent les premières difficultés annoncées par les salariés lors des entretiens individuels. Les échanges et les suivis auprès d'eux nous permettent de révéler d'autres problématiques plus prégnantes qui éclairent sur des parcours souvent décousus.

Lecture : En 2021, sur 584 salariés, 29,70% rencontrent des problématiques d'illettrisme.

Légende :

Expérience professionnelle : sans, expérience dans pays étranger, faible, activité interrompue depuis plus de trois ans

Justice : suivi SPIP, liberté conditionnelle

Démarches administratives : pas ou peu autonome, autonomie relative

Niveau de scolarité : scolarisé dans pays étranger, jamais scolarisé, niveau primaire, niveau collège, niveau ou obtention CAP/BEP

Illettrisme : niveau A1, niveau A2, relativement « parlé »

Santé : RQTH, addiction, autres problématiques

Mode de garde : difficile

Mobilité : en cours d'apprentissage et obtention du permis, permis étranger en cours de validation, non véhiculé, tributaire des transports en commun

Logement : logement temporaire, SDF, hébergé

La difficulté à engager et à assurer des démarches sociales et administratives en toute rigueur, la mobilité ainsi que le logement sont les principales problématiques à résoudre

avec les salariés en parcours. La mauvaise maîtrise de la langue, le manque de repères institutionnels et l'isolement n'étant pas, par essence, favorables à la réussite des démarches d'insertion, l'inscription des demandeurs d'emploi dans un parcours d'accompagnement leur permet d'intégrer, à terme, l'emploi durable.

Les équipes permanentes de Chantiers-Yvelines coordonnent de multiples accompagnements sociaux en orientant les salariés vers les partenaires compétents : accès au logement et constitution des dossiers, accès aux formations du permis de conduire et recherche de financement, veille à l'état de santé et orientation vers l'accès aux soins (soins courants et addiction), l'accès aux droits (allocations, droit de la famille, parentalité, droits des étrangers - rapprochements familiaux, carte de résidents, demandes de renouvellement et autorisations de travail), constitution de dossiers de surendettement et mise en œuvre des démarches etc.

En ces points, Chantiers-Yvelines s'appuie sur le professionnalisme de ses Conseillers d'Insertion socio-Professionnelle (CIP), mais aussi, des organismes et acteurs sociaux de son territoire dans le cadre d'un travail de réseau partenariat local.

Une fois la levée des freins en grande partie assurée, la consolidation des démarches d'insertion professionnelle vers un emploi durable des salariés en parcours peut s'effectuer dans les meilleures conditions par l'accompagnement des CIP de Chantiers Yvelines.

La poursuite de notre convention spécifique relative au placement des bénéficiaires du RSA en emploi

Signée en 2017, cette convention s'inscrit dans l'offre du département des Yvelines sur l'axe stratégique « développer l'offre d'insertion professionnelle en favorisant l'immersion dans l'emploi ».

Pour la plupart d'entre eux, les bénéficiaires du RSA sont des demandeurs d'emploi de très longue durée, cumulant des freins psychosociaux récurrents. Isolés socialement, en situation précaire, le parcours en AI est caractérisé par un temps d'accompagnement plus long qui doit s'effectuer par une complémentarité d'acteurs pluridisciplinaires.

Les Conseillers en Insertion Professionnelle de notre structure, au-delà de la mission d'accompagnement professionnel, ont alors un rôle de coordination des parcours des bénéficiaires du RSA et d'orientation des bénéficiaires vers les acteurs compétents.

En 2021, nous avons accompagné 89 bénéficiaires du RSA, 64 d'entre eux ont assuré des missions de travail au cours de l'année. Au regard des situations sociales, du cumul de leurs freins psychosociaux, 25 d'entre eux ont bénéficié d'un accompagnement sans mises à disposition.

Répartition par âge et par genre des bénéficiaires du RSA

	Femmes	Hommes	Total	%
Moins de 26 ans	4	1	5	6%
De 26 à 39 ans	29	14	43	48 %
De 40 à 50 ans	10	13	23	26 %
Plus de 50 ans	12	6	18	20 %
	55 femmes	34 hommes		

Répartition des salariés bénéficiaires par durées d'inactivité professionnelle à l'entrée dans l'AI :

	Femmes	Hommes	Total	%
Moins d'un an	8	7	15	17 %
De 1 à moins de 2 ans	15	8	23	26 %
De 2 à moins de 3 ans	11	4	15	17 %
3 ans et plus	21	15	36	40 %
	55 femmes	34 hommes		

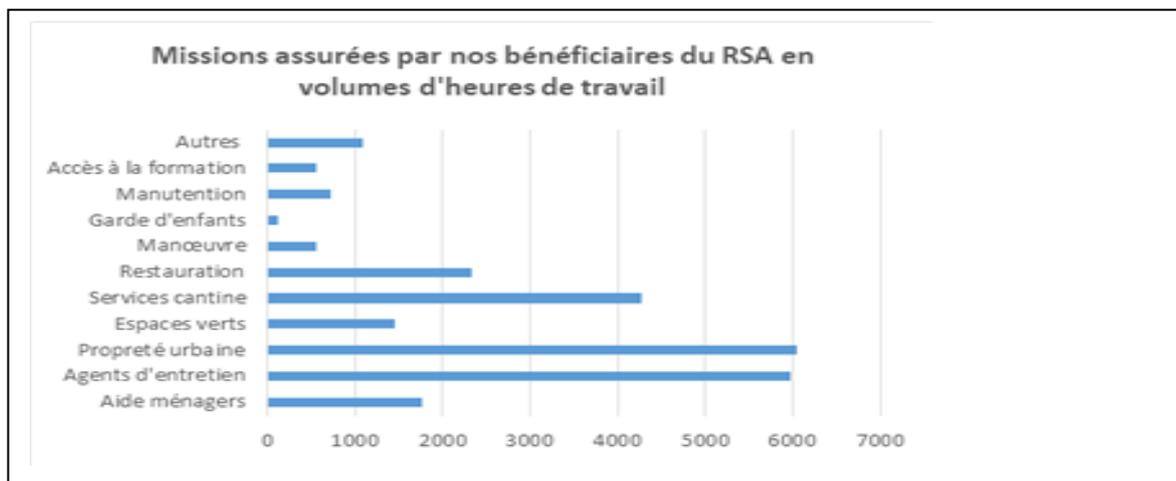
Quelques repères illustrant les situations des salariés bénéficiaires du RSA :

- 65 % des femmes bénéficiaires du RSA sont chargées de famille monoparentale
- 42 % des bénéficiaires du RSA n'ont aucune formation
- 23 % des bénéficiaires du RSA sont titulaires d'un titre ou d'un diplôme de niveau V (CAP-BEP)
- 27 % des bénéficiaires du RSA sont titulaires d'un diplôme de IV et supérieurs

Les objectifs que nous nous étions fixés en matière de placement en emploi ou en formation des bénéficiaires du RSA ont été atteints malgré le contexte sanitaire et les périodes de suspensions d'activités qui ont impacté notre organisation en matière de mises à disposition.

Le volume de travail proposé aux bénéficiaires du RSA a légèrement réaugmenté, passant de 25 152 heures en 2019 à 22 089 heures en 2020, puis à 24 900 heures en 2021.

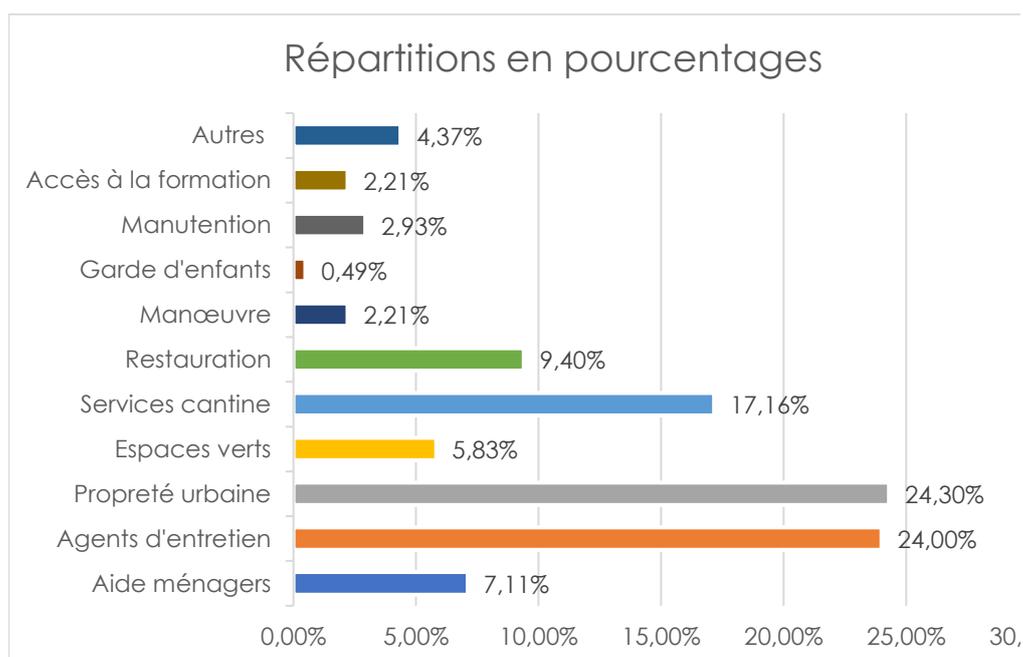
Catégories d'utilisateurs	Heures travaillées - bénéf. du RSA
Particuliers	2 474 heures
Collectivités, bailleurs et structures associatives	21 509 heures
Entreprises	917 heures



54.68 % de nos suivis au RSA ont donc bénéficié d'une sortie en emploi ou formation.

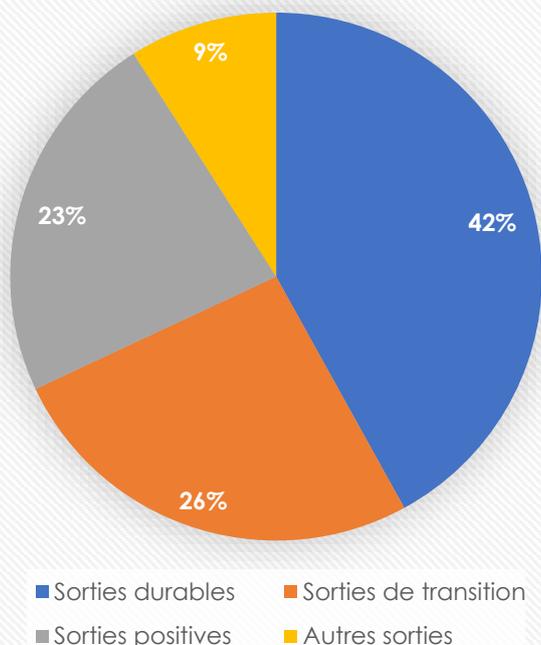
Les bénéficiaires du RSA inscrits au sein de notre structure ont pu bénéficier d'un accompagnement et d'un accès à la formation qui leur a permis, pour 35 d'entre eux, de quitter leur statut de bénéficiaires du RSA à l'issue de leurs parcours au sein de l'AI.

- Sorties en CDI : 9
- Sorties en CDD > 6 mois : 15
- CDD de 4 à 6 mois : 7
- Entrées en formation qualifiante : 4



7. Éléments de sorties 2021 : 91 % de sorties dynamiques

Typologies de sorties



Lecture : 114 Salariés ayant effectué plus de 150 heures de MAD :

- **42 sorties en Emplois durables :** embauche en CDI, CDD >6 mois, création ou reprise d'entreprise, intégration dans la fonction publique.
- **26 sorties en Emplois de transition :** CDD < 6 mois non aidé ou aidé hors SIAE (y compris intérim prolongé)
- **23 sorties en Sorties positives :** embauche CDD en SIAE, formation qualifiante ou non qualifiante, prise des droits à la retraite.
- **23 Autres sorties :** 5 sans emploi, 2 ne souhaitant pas s'engager dans des démarches de recherche d'emploi, 9 ayant quitté la structure sans rendre compte de leurs situations et 7 en longue maladie.

Pour mémoire :

- **Emplois durables :** embauche en CDI, CDD >6 mois, création ou reprise d'entreprise, intégration dans la fonction publique.
- **Emplois de transition :** CDD < 6 mois non aidé ou aidé hors SIAE.
- **Sorties positives :** embauche CDD en SIAE, formation qualifiante ou non qualifiante, prise des droits à la retraite.
- **Autres sorties :** chômage, inactif ou sans nouvelle.

Les nombre de sorties a progressé de 42.5 % en un an, passant de 80 en 2020 à 114 en 2021. La reprise du marché de l'emploi explique en grande partie cette hausse, faisant passer le taux de sorties dynamiques de 80 % à 91%.

Le mécanisme de retour à l'emploi post mises à disposition, favorisé par les actions menées en terme de qualification des salariés, a impacté le nombre de salariés actifs de la structure.

8. Dispositifs spécifiques et perspectives de développement

- Chantiers-Yvelines est la seule Association Intermédiaire certifiée qualité Iso 9001 : 2015 par Afnor Certification dans les Yvelines. Certification obtenue ce 31 décembre 2020.

Chantiers-Yvelines, Entreprise Solidaire d'Utilité Sociale

Certifiée ISO 9001-2015 par Afnor Certification



Siège
VERSAILLES
 24 rue du Maréchal Joffre
 78000 Versailles
 01 39 07 25 35
 insertion@chantiers-yvelines.fr

TRAPPES EN YVELINES
 7 rue Gabriel Péri
 78190 Trappes en Yvelines
 01 30 51 18 98
 trappes@chantiers-yvelines.fr

Antennes
VÉLIZY-VILLACOUBLAY
 Centre M. Ravel – 25 avenue L. Breguet
 78140 Vélizy
 01 30 70 61 76
 velizy@chantiers-yvelines.fr

RAMBOUILLET
 34 bis rue Gambetta
 78 Rambouillet
 01 84 27 05 58
 rambouillet@chantiers-yvelines.fr

Association intermédiaire lois 1901 et 27 janvier 1987 – Adhérente à la FAS et à l'UNAI – www.chantiers-yvelines.fr
 Agrément n° 78-03 f du 22-02-98 – Agrément simple n° 1/ILE/15 – SIRET 342 055 670 00075 – APE 8899B

- Enquête de satisfaction 2021

Comment avez-vous connu Chantiers-Yvelines ?

Presse locale	16 %	↗
Bouche à oreille	54 %	↗
Internet	4%	↘
Forum des associations	13 %	↘
Autre	13%	↘

Pourquoi nous avez-vous choisis ?

Démarches pour l'insertion professionnelle	40 %	↗
Offre adaptée aux besoins	35 %	↘
Tarifs	20 %	↗

Autre	5 %
--------------	------------

	Note attribuée en 2021	Note attribuée en 2020
Donnez votre appréciation du ou des intervenants	4.00 / 5	4.28 / 5
Que pensez-vous des tarifs proposés ?	4.10 / 5	4.09 / 5
Comment trouvez-vous le suivi facturation ?	4.31 / 5	4.40 / 5
Etes-vous prêt à recommander Chantiers-Yvelines ?	Oui pour 93.33 %	Oui pour 100 %
	90 réponses reçues	85 réponses reçues



N° 2020/89998.1

Certificat

Certificate

Page 1 / 1

AFNOR Certification certifie que le système de management mis en place par :
AFNOR Certification certifies that the management system implemented by:

ASSOCIATION CHANTIERS YVELINES

pour les activités suivantes :
for the following activities:

**EMPLOI ET ACCOMPAGNEMENT DE PERSONNES
PAR LA PRODUCTION DE BIENS ET DE SERVICES DANS UNE DEMARCHE SOLIDAIRE.**

**EMPLOYMENT AND COACHING OF PEOPLE
VIA THE PRODUCTION OF GOODS AND SERVICES IN A SUPPORTIVE APPROACH.**

a été évalué et jugé conforme aux exigences requises par :
has been assessed and found to meet the requirements of:

ISO 9001 : 2015

et est déployé sur les sites suivants :
and is developed on the following locations:

24 RUE DU MARECHAL JOFFRE FR-78000 VERSAILLES
34 Bis Rue de Gambetta FR-78120 RAMBOUILLET
25 Avenue L Breguet Centre M. Ravel FR-78140 VELIZY VILLACOUBLAY
7 Avenue Gabriel Péri FR-78190 TRAPPES

Ce certificat est valable à compter du (année/mois/jour)
This certificate is valid from (year/month/day)

2020-12-31

Jusqu'au
Until

2023-12-30

- **Projets 2022 - Déploiement du dispositif AMOR – Antenne MObile en zone Rurale**

L'Union Nationale des Associations Intermédiaires, grâce à un FDI national, a missionné Chantiers-Yvelines pour porter une action de déploiement d'une unité mobile sur les zones rurales des Yvelines. Nous mettrons en œuvre cette action avec nos partenaires CBL Réagir et Défi Services + pour les territoires du centre et nord-ouest du 78. Pour ce faire nous accueillerons un salarié qui prendra en charge le pilotage et de l'animation de ce projet.

Le job Truck des Associations Intermédiaires des Yvelines



NOS ASSOCIATIONS

 <p>CHANTIERS YVELINES Versailles, Rambouillet, Trappes, Vélizy-Villacoublay 01 39 07 25 35</p>	 <p>DEFI Services + Chanteloup-les-Vignes 01 39 70 98 20</p>	 <p>CBL Réagir La Celle St Cloud, Plaisir, St Cyr-l'Ecole, Marly-le-Roi 01 30 78 11 96</p>	 <p>Plateforme ESSY www.essy.fr</p>
---	--	---	--

Le JOB TRUCK

Un projet de Chantiers Yvelines, DEFI Services + et CBL Réagir

UNE ANTENNE MOBILE EN ROUTE
VERS LES PLUS ÉLOIGNÉES DE
L'EMPLOI DANS LES COMMUNES
RURALES DES YVELINES



POURQUOI UNE ANTENNE MOBILE DANS LES ZONES RURALES ?

Le manque de mobilité et l'isolement sont des freins importants au retour à l'emploi.

Une situation renforcée par l'éloignement des communes rurales avec les services publics de l'emploi et les structures de l'insertion par l'activité économique. De plus, si les personnes éloignées de l'emploi ne sont pas inscrites auprès des services publics de l'emploi, elles ne sont pas recensées par les circuits institutionnels et ne bénéficient pas de l'accompagnement dont elles pourraient avoir besoin. Grâce au Job Truck, nous souhaitons **aller au devant** de ces personnes et les **mobiliser sur des parcours d'insertion par l'activité professionnelle** grâce à notre travail d'accompagnement personnalisé et notre capacité de recrutement sur des missions de travail auprès de nos clients. En mettant en relation **les demandeurs d'emplois avec les particuliers, entreprises et collectivités d'un même territoire**, nous souhaitons renforcer le tissu économique et social local.

OBJECTIFS

- **Repérer, rencontrer et recruter** les personnes les plus éloignées de l'emploi sur un parcours IAE
- **Proposer un service de mise à disposition de personnel** souple et rapide aux habitant.e.s, entreprises et collectivités rurales
- **Dynamiser le tissu économique et social local**

Le Job Truck se déplace sur les communes rurales et semi-urbaines partenaires sur une fréquence définie avec les services municipaux et les associations locales. Nous **informons les publics et assurons l'accompagnement des salarié.es en parcours** directement sur leur commune. La camionnette sera par ailleurs équipée d'un ordinateur connecté et d'une imprimante-scanner en **libre-service** pour faciliter les démarches administratives des administré.es.

LE PUBLIC ÉLIGIBLE À L'IAE

Demandeurs d'emplois
+12 mois

Bénéficiaires des
minimas sociaux

Travailleur.euses
handicapé.es

- de 26 ans

+ de 50 ans

Réfugié.es

SECTEURS

Bâtiment
Espaces verts, jardinage
Manutention
Livraison
Restauration
Entretien et hygiène
Ménage, repassage
Tertiaire
...



Durée du projet :

Phase pilote de 18 mois



Nos 1ers partenaires :

SPRO
Missions locales



Projet financé à 75%

FDI 2020



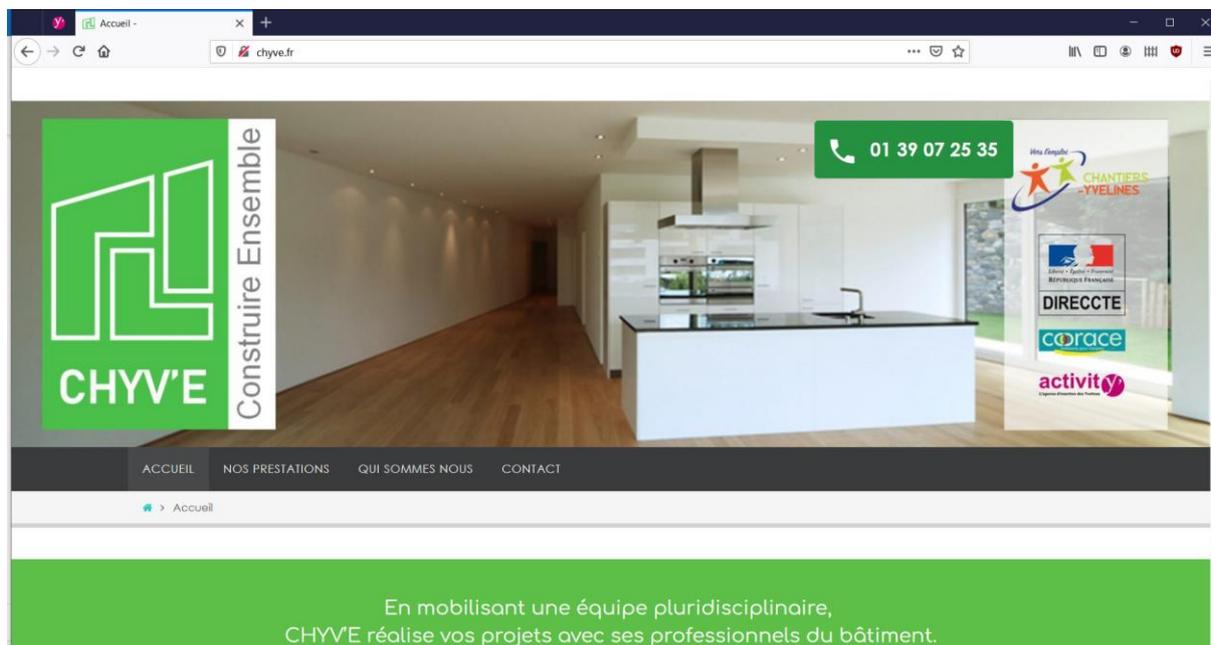
Contact projet :

Emma VIDAL
Chargée de projet
emma.vidal@essy.fr
07 56 27 53 63

Avec le soutien de l'UNAI



- **Chyv'e – Notre entreprise d'insertion spécialisée dans le second œuvre bâtiment**



Entreprise d'Insertion Chyv'e - 24 rue du Maréchal Joffre - 78000 Versailles
01 39 07 25 39 / contact@chyve.fr / www.chyve.fr

La société a été créée en décembre 2019, sous un statut de SASU, 5 agréments nous ont été accordés par la DDETS qui nous ont permis de recruter nos premiers salariés en insertion le 1^{er} février 2020.

2021 - 58 chantiers réalisés : 15 chez des bailleurs et associations locales, les 43 autres chez des particuliers.

Mise en place de chantiers de rénovation ou de construction dans le secteur du second œuvre du bâtiment.

- Rénovation de cuisines
- Maçonnerie et aménagements d'espaces
- Préparation des supports et pose de peinture : murs, plafonds et tous supports.
- Pose et dépose de papiers peints et supports muraux
- Rénovation de salles de bain
- Aménagements extérieurs : création et rénovation des allées, des clôtures et portails.
- Plâtrerie, staff, stuc et Gypserie : pose et dépose de cloisons intérieures et faux plafonds
- Isolation acoustique et thermique
- Pose et dépose de parquets, carrelages et revêtements souples : sols, murs.

Les chantiers du second œuvre permettent aux demandeurs d'emploi qui souhaitent s'orienter vers des postes du second œuvre d'intégrer une entreprise du secteur visé et ainsi d'enrichir leurs profils dans l'objectif d'être recrutés dans des entreprises de droit commun.

Les salariés en insertion bénéficient de contrats de travail de 26 heures hebdomadaires, travaillant ainsi du lundi au jeudi. L'accompagnement social et professionnel est assuré par une conseillère emploi mise à disposition de l'entreprise par Chantiers-Yvelines.

Postes intégrés :

- Peintre et employés spécialisés dans la pose de revêtements souples (sols et murs)
- Poseur-poseuse de cloisons
- Carreleur-carreleuse